

Créer une FSE avec une CPE

La Carte professionnelle Employée permet à un collaborateur du cabinet, comme une secrétaire, de préparer les Feuilles de Soins Electroniques (FSE) depuis sa session, à la place du professionnel de santé.

Avant de réaliser une facture depuis le profil de la secrétaire, assurez-vous que l'option « Choisir un profil de facturation lors d'une FSE désynchronisée (Pour CPE) » est activée.

Pour cela :

- Allez dans Paramètres > Utilisateur > Tarification > Modifier.
- Dans la section Paramètres, vérifiez que l'option mentionnée ci-dessus est bien sélectionnée.
- Assurez-vous que la CPE est correctement liée à cette session.

Cette configuration est indispensable pour que la secrétaire puisse générer une FSE au nom du professionnel de santé.

Paramètres de tarification

PARAMETRES

- Calculer automatiquement la part complémentaire si les STS sont désactivés dans la FSE
- Permettre un calcul automatique de la règle du demi-tarif
- Utiliser les téléservices AMC pour la vérification et calcul de la part complémentaire
- Afficher les diagnostics STS de niveau 1 (Coronariennes)
- Afficher les diagnostics STS de niveau 2 (Signalisation)
- Désactiver la tarification STS
- Désactiver la codification CCAM
- Afficher la nature d'assurance régime spécial Alsace-Moselle
- Choisir un profil de facturation lors d'une FSE désynchronisée (pour CPE) **(highlighted)**
- Activer le regroupement d'actes
- Afficher l'option d'application du demi-tarif pour un acte
- Afficher l'espace de pointage auxiliaire

Gestion par défaut des bénéficiaires de l'ACS TPI encadré (contrat A, B ou C) :

- Gestion classique de la part complémentaire
Les informations concernant la part complémentaire d'une FSE devront être saisies. Vous devrez fournir obligatoirement les informations relatives à l'AMC.
- Appliquer le Tiers Payant Coordonné AMO
La part AMC est gérée par l'assurance maladie obligatoire (AMO). De ce fait, vous n'aurez pas à saisir les informations liées aux complémentaires.

Appliquer automatiquement le Tiers Payant AMO : Oui Non

Plafond Mensuel Sécurité Sociale : 3081

CONTRAT RESPONSABLE

Taux Conventionnel Dépassement Autorisé :	Taux Conventionnel Maximum Dépassement Metropole :
CS Métropole :	MCS Hors Métropole :
MSC Métropole :	MRC Hors Métropole :
MCC Métropole :	MCC Hors Métropole :

FICHIERS NORMES

Répertoire des fichiers normés Rechercher

Paramètres utilisateur : EMPLOUEE SERINGUE Adèle

- > Profil facturation
- > Tarification **(highlighted)**
- > Télétransmission
- > Jours fériés
- > Modèles
- > Impressions
- > Feuilles de Soins
- > Tableau de bord
- > Autres paramètres
- > Import configuration
- > Partage
- > Messagerie

Lors de la création d'une Feuille de Soins Électronique avec ou sans Carte Vitale, sélectionner le profil de facturation correspondant à l'utilisateur pour lequel la FSE sera établie.

Vous pouvez ensuite sélectionner un modèle de FSE préalablement créé ou cliquer sur le bouton « Continuer sans modèle ». Celle-ci sera « désynchronisé », il faudra passer la CPS du médecin avant de la télétransmettre.

Sélection d'un profil de facturation

Filtre : Site principal

991143876 - Gene RPPS Alain, CABINET DR. GENE, Médecine générale Site secondaire, Site principal

991143876 - Gene RPPS Alain, CABINET DR. GENE, Médecine générale (Remplaçant : REMPEXMED0035899 Nathalie) Site secondaire, Site principal

Dégradé (carte CPS) Dégradé à finaliser (carte CPE) Dégradé à finaliser (sans carte)

Valider

Feuille de soins Recette

Feuille de soins

fse **Bénéficiaire : Adrien ADROUATRE** **Médecin : Alain GENE RPPS**
Site : Site principal

Vale de recette : JV/07/1942
Numéro d'identification : 140162207B - 6
Statut administratif : Non administré

Parcours de soins
T : Médecin Traitant
Statut : Durée du parcours (T)

Tiers payant
Statut : Pas de tiers payant
Entité financière SECURISUR (NDA : 01 349 800)
Participation administrative : Pas de complément/ressources partagées

Nature d'assurance
 maladie accident/travail maternité ergo
Assurance maladie : non Oui
Organisme : Axa-Medis

Autres informations
Justificatif AHO : Le certificat d'assurance présenté (carte vitale)
Assurance maladie : Nature : statut de patient : Dépendant

Actes effectués

n°	Date	Acte	Facturé	Examen/Opér.	Part AMO	Part ANC	Majoration TM
1	20/07/2024	G	10,30 €	70% code 0	10,30 €	-	0,00 €

Facture : 28,50 €

Désynchroniser

💡 Pour plus de détails sur la procédure complète de facturation, nous vous invitons à consulter les articles suivants :

- 👉 [Créer une FSE avec Carte Vitale](#)
- 👉 [Créer une FSE dégradée sans Carte Vitale](#)

Ces articles détaillent les étapes générales de création d'une FSE, que ce soit en mode sécurisé (avec carte) ou dégradé (sans carte).



Besoin d'aide ou d'une formation ? Contactez notre service support :

par mail à l'adresse suivante support@logicielsrsante.com en nous précisant votre demande et vos disponibilités ou par téléphone.

05 35 54 56 99 - Tapez 2